

■ CROISILLES

ENVIRONNEMENT. Deux éoliennes prévues en 2020 au lieu-dit les Sainfoins

Samedi, la population de Croisilles était invitée à venir découvrir le projet éolien qui prévoit l'implantation de deux machines de 76 m de hauteur d'ici fin 2020, au lieu-dit les Sainfoins.

La petite salle communale de la mairie de Croisilles accueillait une exposition très didactique sur le projet éolien porté par trois entreprises, le Groupe Eolien Normand (GEN), Locogen et H2lon, dont les représentants étaient présents afin de répondre aux questions des visiteurs. Une trentaine de personnes se sont ainsi déplacées espérant en savoir un peu plus sur ce projet resté jusqu'alors très confidentiel.

Pourtant, les premiers contacts avec la mairie de Croisilles remontent à 2014 et le conseil municipal



Les éoliennes vues de la ZA de Beaumont (photomontage)

avait même donné le 11 octobre de cette année, un avis favorable à la majorité (deux voix contre). « Nous voulions informer la

population avec des éléments concrets. On a fait plusieurs études dont une acoustique et une autre écologique pour les chiroptères, et les résultats nous ont fait bouger de place les éoliennes », justifie Cédric Gerbier, dirigeant de Locogen, en charge de l'expertise technique.

Projet de petite taille

Avec seulement deux éoliennes prévues de 1,5 MW chacune et de 76 m de hauteur, il s'agit d'un projet de petite taille mais qui serait néanmoins rentable grâce à un « site assez venté » et une

possibilité de se raccorder directement au réseau électrique local moyenne tension. « Des projets comme celui-ci, ça se fait beaucoup en Ecosse ». Pour les collectivités, ces éoliennes rapporteraient, selon la simulation fiscale présentée, 36 780 € par an dont 21 819 € pour la Communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault, 13 311 € pour le Département et 1 650 € pour la Région. Quant aux habitants, ils seront invités, s'ils le souhaitent, à investir dans ce projet.

Point positif avancé par David Féry, responsable projets éoliens

au GEN, « ce projet sera créateur de deux emplois ».

« Quand le projet nous a été présenté, j'étais hésitante, en particulier par rapport au paysage » admet Monique Trinité, maire de Croisilles. « Mais il faut penser à l'avenir, à nos enfants et petits-enfants. S'il n'y a plus de nucléaire, l'électricité viendra d'où ? Je suis pour les énergies renouvelables, je suis pour les éoliennes ».

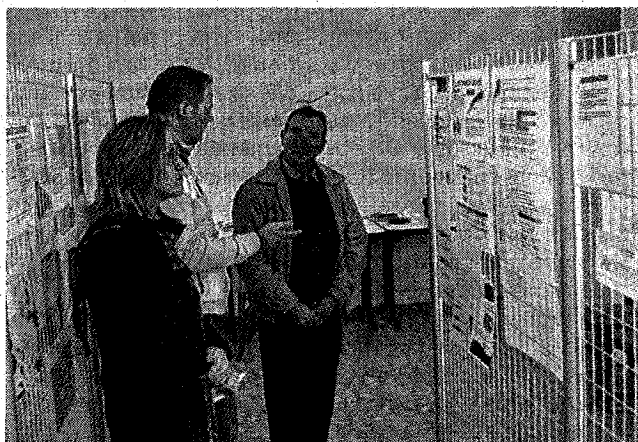
Habitants favorables

Dans l'ensemble, il semblerait

que l'auditoire présent soit du même avis que leur maire, ce qui est loin d'être toujours le cas, il faut le souligner. « Les gens qui sont venus sont largement favorables au projet », assure Cédric Gerbier qui prévoit de déposer le permis de construire fin 2017 pour une mise en service en 2020.

La prudence reste de mise cependant car les projets retardés, voire annulés suite à la mobilisation d'habitants vent debout contre les éoliennes n'ont rien d'exceptionnel, et ce d'autant que le Schéma régional éolien (SRE) de Basse-Normandie, qui avait été arrêté en septembre 2012 par le préfet de région et qui sert de base légale à tous les permis de construire octroyés aux éoliennes, pourrait être annulé par la cour administrative d'appel de Nantes.

Véronique Couvret



La population est venue s'informer sur ce projet

CATHERINE MEUNIER. Pas contre mais dubitative

ELODIE VASSORT. Pour, sans réserve



La population est venue s'informer sur ce projet

Repères

2 éoliennes de 1,5 MW chacune, installées au lieu-dit les Sainfoins

76 m de hauteur en bout de pales

Les habitations les plus proches (500 m de distance) sont situées aux lieux-dits Launay, les Londes et le Biot.

Production annuelle totale : 6 000 MW

Investissement global estimé : 3,4 M €

Dépôt du permis de construire : fin 2017

Mise en service : 2020

à un « site assez venté » et une Féry, responsable projets éoliens

CATHERINE MEUNIER. Pas contre mais dubitative

Cette habitante de Croisilles, anti-GDE de la première heure, « [n'est] pas contre mais reste dubitative ». Toutefois, « le projet par lui-même [lui] semble réfléchi ». Elle craint cependant qu'il y en ait d'autres, « voire un champ d'éoliennes ». Les responsables du projet lui ont assuré que « ce n'est pas possible », ne serait-ce qu'en termes d'espace disponible.



ELODIE VASSORT. Pour, sans réserve

Cette Gacéenne, ingénieur en aménagement du territoire, est venue « pour découvrir le projet et pour voir comment il était accepté localement ». Les éoliennes seront visibles de chez elle mais « ça ne [la] choque pas. Il y en a de plus en plus un peu partout. » Elodie Vassort est pour les éoliennes, sans réserve. Elle trouve « bien de faire participer les habitants car cela les concerne directement ».



■ GACÉ

LES RESTOS DU CŒUR. La campagne est lancée

Vendredi dernier, Liliane Dreux, responsable du centre des Restos du cœur de Gacé, assistée de Patricia Letertre, accueillait personnalités, élus locaux et bénévoles pour une présentation du centre.

Ouvert depuis 1999, il est installé rue de la Touques et accueille plus de 300 bénéficiaires, soit environ 1 400 repas servis par semaine. Une quarantaine de bénévoles participent à son bon fonctionnement. Une équipe à l'écoute des bénéficiaires proposant soutien à la recherche d'emploi, conseil budgétaire et microcrédit personnel, accès à la justice,



Les bénévoles attentifs aux propos des responsables

place sur le centre gacéen : assurance scolaire gratuite, jouets pour les enfants à Noël, dons de meubles, espace coiffure et jardins mis à disposition et bien sûr aide alimentaire. Les bénéficiaires sont « souvent des femmes seules avec enfants, mais aussi des personnes âgées, des agriculteurs, des chômeurs et même des commerçants. Un tiers vient de la région de Gacé. »

Accueil du responsable départemental

À l'occasion de la 33^e campagne qui débutera mardi 21 novembre, pour une durée de seize semaines, Jean-Marc

rentes consignés, notamment, « nous devons accueillir tous les bénéficiaires, quels que soient leur âge et leur couleur. Il faudra être de plus en plus vigilants sur les dates limites, en particulier sur les produits frais et fromage au lait cru. Le souhait du national est d'ouvrir les Restos du cœur du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les produits en provenance de l'Union européenne et ceux collectés au niveau local ne devront pas être mélangés ».

Les inscriptions ont lieu le mardi et vendredi matin pendant les distributions. Des bénévoles iront dans les grande

Pour tout renseignement : réception du règlement, dans la

L'implantation de deux éoliennes en projet

Croisilles — Le projet a été présenté en mairie, samedi. La commune offre un site très bien adapté à ce programme de taille moyenne.

L'objectif du projet porté par les partenaires (1) est d'implanter deux éoliennes sur le territoire de Croisilles, commune retenue dans le cadre du schéma régional éolien.

Elle offre un site très bien adapté à un projet éolien de taille moyenne : le vent est assez fort avec une vitesse moyenne annuelle estimée à environ 6 m/s (22 km/h), la proximité d'une zone d'activité industrielle et du réseau électrique. « Et il n'y a pas d'enjeux environnementaux élevés », confie le collectif.

Monique Trinité, convaincue

Après une présentation au conseil municipal en juin 2014, celui-ci donne un avis favorable à une étude de faisabilité. Monique Trinité, maire, avoue, « Je n'étais pas très favorable à ce projet, mais après la présentation, les porteurs du projet m'ont convaincue ». Au cours de l'année 2014, les bureaux d'études ont étudié les enjeux suivants pour vérifier la pertinence du site : l'acoustique, l'impact écologique sur la faune (chiroptères), les paysages, le patrimoine et le bâti, les infrastructures existantes,

les télécommunications, l'aviation et la sécurité électromagnétique.

En application du Code de l'urbanisme, le projet est soumis à permis de construire, les éoliennes étant supérieures à douze mètres. Par ailleurs, les éoliennes terrestres de plus de douze mètres sont inscrites au régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Un début d'exploitation en 2020 ?

Le projet éolien comprend deux éoliennes dont le mât mesure moins de 50 mètres nacelle incluse (45 mètres au moyen) pour une puissance totale installée de moins de 20 MW (3 MW). Ce projet est donc soumis au régime de déclaration au titre des ICPE. La procédure suppose la rédaction d'un dossier de déclaration. Le coût du projet est estimé à 2,8 millions d'euros, avec un retour sur investissement avant impôt en 12 ans, et une rentabilité de 7 % sur 20 ans. Après dépôt du permis de construire, dans le courant 2018, les porteurs du projet espèrent un début d'exploita-



Le projet a été présenté aux élus du territoire, samedi.

tion en 2020.

(1) GEN, entreprise impliquée dans le développement éolien sur le territoire normand ; Locogen, bureau d'études d'origine écossaise spécialisée dans

le développement et la construction de projets ENR (énergies renouvelables) et H2ION, bureau d'étude spécialisé dans la maîtrise d'œuvre pour la construction de l'éolien.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur :
www.infolocale.fr

Argentan

Université inter-âges
Conversation espagnole.
Vendredi 24 novembre, 10 h, salle UIA, 4, rue Guy-Deverre.

Université inter-âges
Littérature.

Vendredi 24 novembre, 10 h, salle UIA, 4, rue Guy-Deverre.

Université inter-âges

Relaxation.
Vendredi 24 novembre, 10 h, gymnase Jean-le-Noir, rue de la Feuille.

Avoine

Messe
Judi 23 novembre, 18 h, église.

Falaise

Messe
Judi 23 novembre, 18 h 30, centre paroissial, 8, rue des Prémontrés.

Messe

Vendredi 24 novembre, 9 h, oratoire du presbytère.

Messe

Vendredi 24 novembre, 10 h 30, résidence Alma, centre hospitalier.

Banque alimentaire du Calvados

Appel aux dons. Dans le cadre de la collecte de denrées alimentaires non périssables et produits d'hygiène corporelle, les bénévoles de la Banque Alimentaire du Calvados solliciteront

la générosité du public aux portes Carrefour Market et Leclerc. Ce qui collecté dans le Calvados reste dans le Calvados.

Vendredi 24, samedi 25 novembre.

Livarot-Pays-d'Auge

Banque alimentaire du Calvados

Appel aux dons. Dans le cadre de la collecte de denrées alimentaires non périssables et produits d'hygiène corporelle, les bénévoles de la Banque Alimentaire du Calvados solliciteront